

BTS Petites et Moyennes Entreprises – Petites et Moyennes Industries (PME – PMI)

Le BTS PME-PMI, créé en 1995, se prépare en deux ans, en formation continue au Lycée Jean-Guehenno. Les étudiants effectuent un stage en première et en deuxième année, d'une durée de 6 semaines chacun. Réformé en 2009, il prend désormais en compte les notes attribuées aux étudiants lors de contrôles en cours de formation (CCF). La poursuite d'études en licence professionnelle est souvent préconisée. Les filières les plus demandées sont les ressources humaines, les services à la personne...

Après l'obtention du diplôme, le technicien supérieur assistant de gestion PME-PMI exerce la fonction de collaborateur de dirigeant de petite ou moyenne entreprise mais peut aussi travailler pour des associations ou des collectivités publiques (assistant, secrétaire de direction, assistant commercial...). Il est chargé d'assurer les fonctions administratives (courrier, téléphone, documentation, classement, tenue de fichiers, gestion du personnel, etc.), comptables (facturation, paie, etc.) et commerciales (accueil des clients, devis, établissement de contrats, recherche de fournisseurs, vente et après-vente, etc.). Conseiller du chef d'entreprise, il contribue à l'amélioration de l'organisation, de l'efficacité, de la rentabilité et de l'image de l'entreprise.

Contenu de la formation

- **Enseignement général** : Culture générale et expression, Anglais, Economie, Droit, Management des entreprises
- **Enseignement professionnel** : Relation avec la clientèle et les fournisseurs, Administration et développement des ressources humaines, Organisation et planification, Gestion et financement des actifs, Gestion du système d'information, Pérennisation de l'entreprise, Gestion du risque, Communication et atelier professionnel
- **Facultatif** : Espagnol, Soutien/remise à niveau

Chiffres clés

- **82 %** de réussite à la session 2013
- **7** élèves sur 27 de la session 2013 en Licence
- **6** semaines de stage en 1^{re} année et 2^e année



Elora – 1^{re} année

Après un Bac Pro Métier des services administratifs-secrétariat, j'ai choisi le BTS PME-PMI. Cela m'a permis d'améliorer mes connaissances, d'améliorer mon contact avec les gens, d'obtenir des informations supplémentaires sur les outils de communication et schémas ainsi que les méthodes de travail et d'approfondir l'apprentissage des logiciels. Je veux faire une Licence par la suite mais je ne sais pas dans quoi.



Gabrielle – 1^{re} année

Mon Bac ES en poche, j'ai fait une Licence d'Anglais où il y avait plus de 100 élèves. Je suis bretonne et j'ai déménagé en Normandie, ce qui m'a permis de faire un stage découverte au BTS. En BTS PME-PMI, la formation est plus concrète, on sait que cela va nous servir. Je suis la plus âgée, mais maintenant je sais où je vais. Je veux faire une Licence Pro après mon BTS.